



2025

Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises

Analyse des données, premier semestre de 2025

Ce document présente des données sur les activités de prêt aux entreprises recueillies auprès de l'Enquête biannuelle sur les fournisseurs de financement des entreprises de Statistique Canada, de l'Enquête auprès des responsables du crédit de la Banque du Canada et de l'Enquête sur les perspectives des entreprises, ainsi que de le Canadian Business Lending Index de PayNet.

Table des matières

Résumé	1
Conditions générales de prêt	2
Conditions de prêt par niveau d'autorisation de prêt	7
Conditions de prêt selon le secteur	11
À propos des sources principales	16

Cat. No. Iu186-7F-PDF
ISSN 3111-0398

Cette publication est disponible sur canada.ca/recherche/pme. This publication is also available in English under the title *Biannual Survey of Suppliers of Business Financing – Data analysis, first half 2025*. Pour obtenir une copie papier de cette publication ou un autre format (braille, gros caractères, etc.), veuillez remplir le [formulaire de demande de publication](#).

À moins d'indication contraire, l'information contenue dans cette publication peut être reproduite, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais et sans autre permission du ministère de l'Industrie, pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée afin d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, que le ministère de l'Industrie soit mentionné comme organisme source et que la reproduction ne soit présentée ni comme une version officielle ni comme une copie ayant été faite en collaboration avec le ministère de l'Industrie ou avec son consentement. Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans cette publication à des fins commerciales, veuillez demander [l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne](#).

Résumé

Selon les données de l'*Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises*, la valeur de l'encours de crédit a augmenté de 2,2 % à 1 393 milliards de dollars entre le deuxième semestre (S2) de 2024 (juillet à décembre) et le premier semestre (S1) de 2025 (janvier à juin). Dans le même temps, la valeur des décaissements a diminué de 1,8 % pour atteindre 200 milliards de dollars.

L'encours de crédit a augmenté dans toutes les catégories de crédit par taille de l'emprunteur du S1 de 2025. Les emprunteurs moyens (ceux ayant des niveaux d'autorisation de prêt de 1 million de dollars ou plus, mais de moins de 5 millions de dollars) ont enregistré la plus forte augmentation à 3,2 %, tandis que les grands emprunteurs (ceux dont le montant autorisé de prêt est de 5 millions de dollars ou plus) et les petits emprunteurs (ceux dont le montant autorisé de prêt est de moins de 1 million de dollars) ont connu une croissance de 2,1 % et de 1,7 %, respectivement, par rapport au S2 de 2024.

Le déclin des décaissements au titre du crédit a été causé par une baisse de 4,3 % des nouveaux prêts accordés aux grands emprunteurs au cours du S1 de 2025. En revanche, les nouveaux prêts accordés aux emprunteurs moyens et aux petits emprunteurs ont augmenté de 12,7 % et 6,9 %, respectivement, durant cette période.

Du S1 de 2024 au S1 de 2025, les nouveaux prêts ont diminué dans la plupart des industries, à l'exception des secteurs de la fabrication, d'autres industries¹ et de la construction, qui ont enregistré des augmentations de 4,7 %, 4 % et 3,7 %, respectivement. En revanche, les prêts ont diminué de 20,6 % dans le secteur du transport et de l'entreposage, de 19,7 % dans le secteur de l'hébergement et de la restauration, et de 11,6 % dans les secteurs des services professionnels, scientifiques et techniques.

Ces changements sont survenus tandis que la Banque du Canada a réduit le taux d'intérêt à un jour à deux

reprises au S1 de 2025, ce qui a fait baisser le taux directeur de 3,25 % en décembre 2024 à 2,75 % en mars 2025.

Au cours du premier semestre de 2025, l'économie canadienne était confrontée à des défis importants en raison des tarifs douaniers accrus imposés par les États-Unis, ce qui a alimenté l'incertitude. Au cours du premier trimestre de 2025, les entreprises ont accéléré leur activité commerciale en prévision de tarifs imminents, entraînant une forte croissance des exportations et une augmentation de 2,2 % du produit intérieur brut (PIB). Cependant, cet élan s'est rapidement inversé au deuxième trimestre, car les nouveaux tarifs imposés ont commencé à peser lourdement sur les exportations. Les exportations d'acier et d'aluminium ont chuté d'environ 25 % sur douze mois, et les exportations globales ont diminué d'environ 5 % par rapport à l'année précédente.

En conséquence, le PIB du Canada a diminué de 1,6 % au cours du deuxième trimestre. Le ralentissement a été largement causé par l'impact perturbateur des tarifs et une incertitude accrue, ce qui a freiné l'investissement des entreprises et les dépenses des ménages. Les pertes d'emplois étaient concentrées dans les secteurs dépendants du commerce, tandis que l'emploi dans d'autres secteurs continuait de croître modestement².

Selon les enquêtes de la Banque du Canada, les prêteurs et les emprunteurs ont tous deux signalé un resserrement général des conditions de crédit au cours du premier trimestre de 2025.

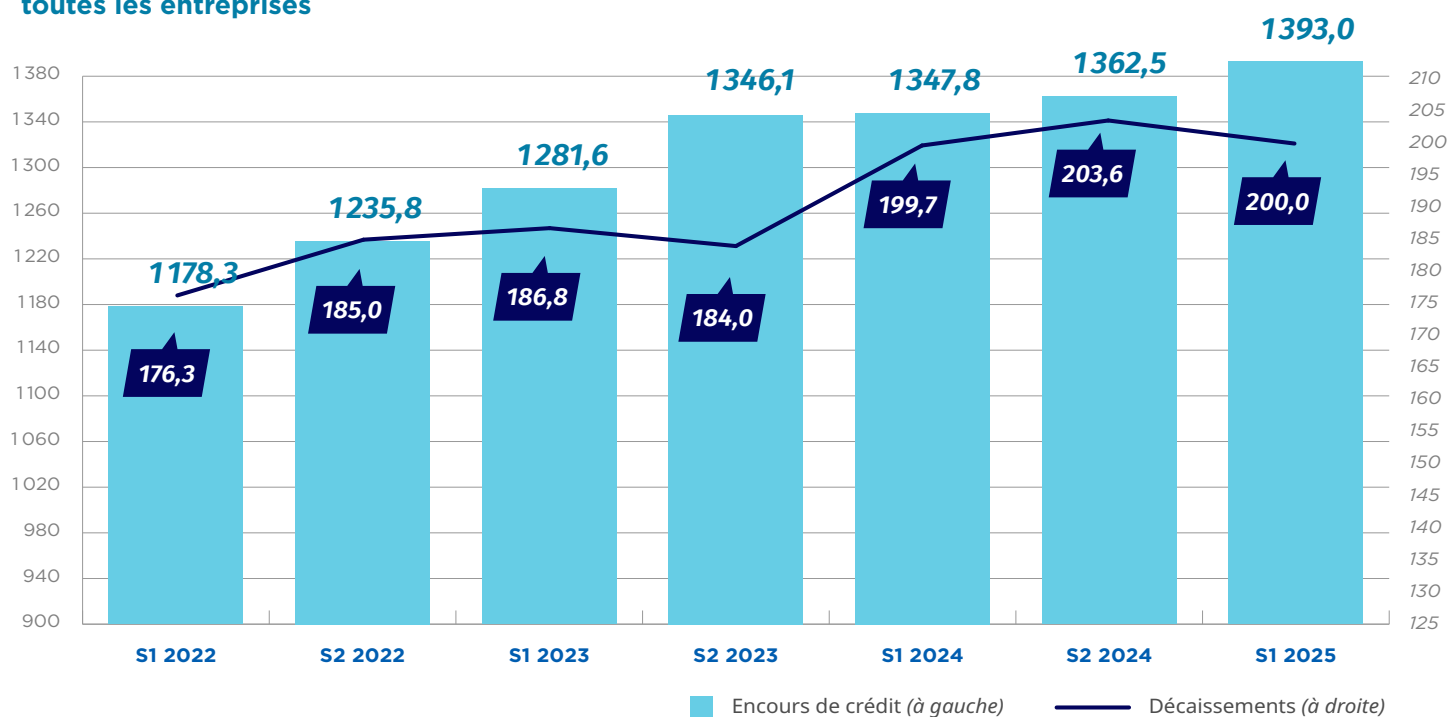
¹ « Autres industries » désigne les secteurs restants signalés dans le questionnaire de l'*Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises* qui ne sont pas analysés individuellement, y compris les services publics; les industries de l'information et de la culture; les services éducatifs; les soins de santé et l'assistance sociale; les arts, le divertissement et les loisirs; les services administratifs et la gestion des déchets; la gestion des entreprises et des sociétés; et d'autres services (à l'exception de l'administration publique).

² Pour l'état des conditions macroéconomiques canadiennes, veuillez consulter le [Rapport sur la politique monétaire — juillet 2025](#) et le [Rapport sur la politique monétaire — octobre 2025](#) de la Banque du Canada.

Conditions générales de prêt

Les résultats de l'*Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises* indiquent que la valeur des décaissements aux entreprises a diminué entre le S2 de 2024 et le S1 de 2025³. La valeur des décaissements⁴ aux entreprises s'était élevée à 200 milliards de dollars au S1 de 2025, comparativement à 203,6 milliards de dollars au S2 de 2024, soit une diminution de 1,8 % (figure 1). En revanche, la valeur totale de l'encours de crédit⁵ a augmenté pendant la même période, atteignant 1 393 milliards de dollars au S1 de 2025, soit 2,2 % au-dessus des niveaux du S2 de 2024.

Figure 1 : Valeur de l'encours du crédit (en milliards de dollars) et distribué (en milliards de dollars), toutes les entreprises



Sources : Statistique Canada, Tableau : 33-10-0013-01 — Encours de crédit commercial, selon le genre de fournisseur et le niveau d'autorisation, et calculs d'ISDE.

À la suite d'une série de baisses du taux directeur au cours du deuxième semestre de 2024, la Banque du Canada a continué de réduire son taux directeur au cours du premier semestre de 2025, le faisant passer de 3 % en janvier à 2,75 % en juin. Le taux d'intérêt effectif hebdomadaire pour les entreprises⁶, qui est considéré comme un indicateur du taux d'intérêt offert à toutes les entreprises, a diminué de 5,1 % à 4,8 % au cours du S1 de 2025 (figure 2).

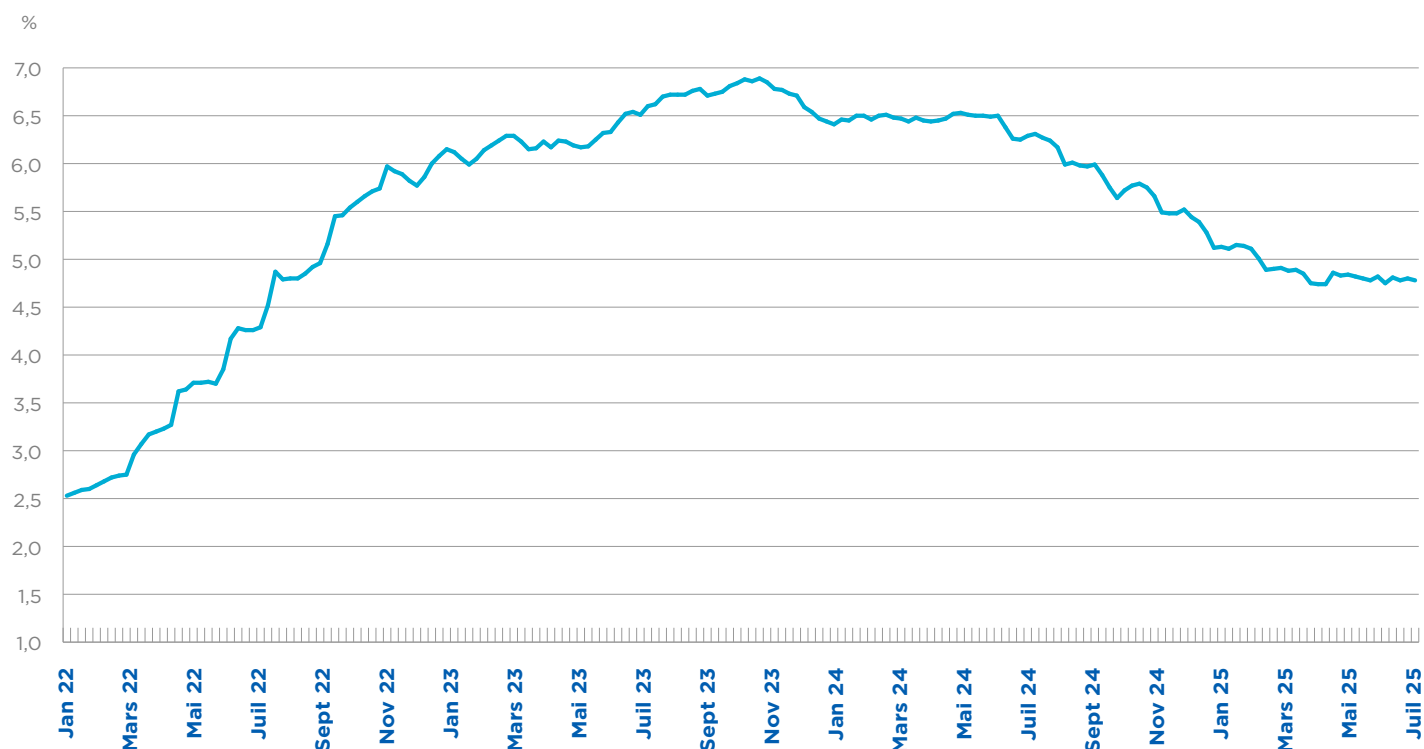
³ L'*Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises* recueille des informations agrégées sur le financement des entreprises au Canada. L'enquête couvre le prêt des banques, des caisses de crédit et d'autres fournisseurs de financement au Canada et exclut le prêt financé par le gouvernement tel que le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC).

⁴ La valeur des décaissements est la valeur totale en dollars de tous les fonds fournis aux comptes d'entreprise. Consultez l'*Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises* pour plus de détails.

⁵ La valeur de l'encours de crédit est le montant principal d'argent que tous les comptes d'entreprise ont effectivement emprunté, mais qu'ils n'ont pas encore remboursé. Consultez l'*Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises* pour plus de détails.

⁶ Le taux cible du financement à un jour, également appelé « taux directeur », est le taux d'intérêt que la Banque du Canada entend faire payer aux institutions financières lorsqu'elles s'octroient des prêts à un jour. Au cours du S1 de 2025, l'objectif du taux d'intérêt à un jour a diminué de 3 % à 2,75 % (voir les données [ici](#)).

Figure 2 : Taux d'intérêt effectif hebdomadaire pour les entreprises, de janvier 2022 à juin 2025

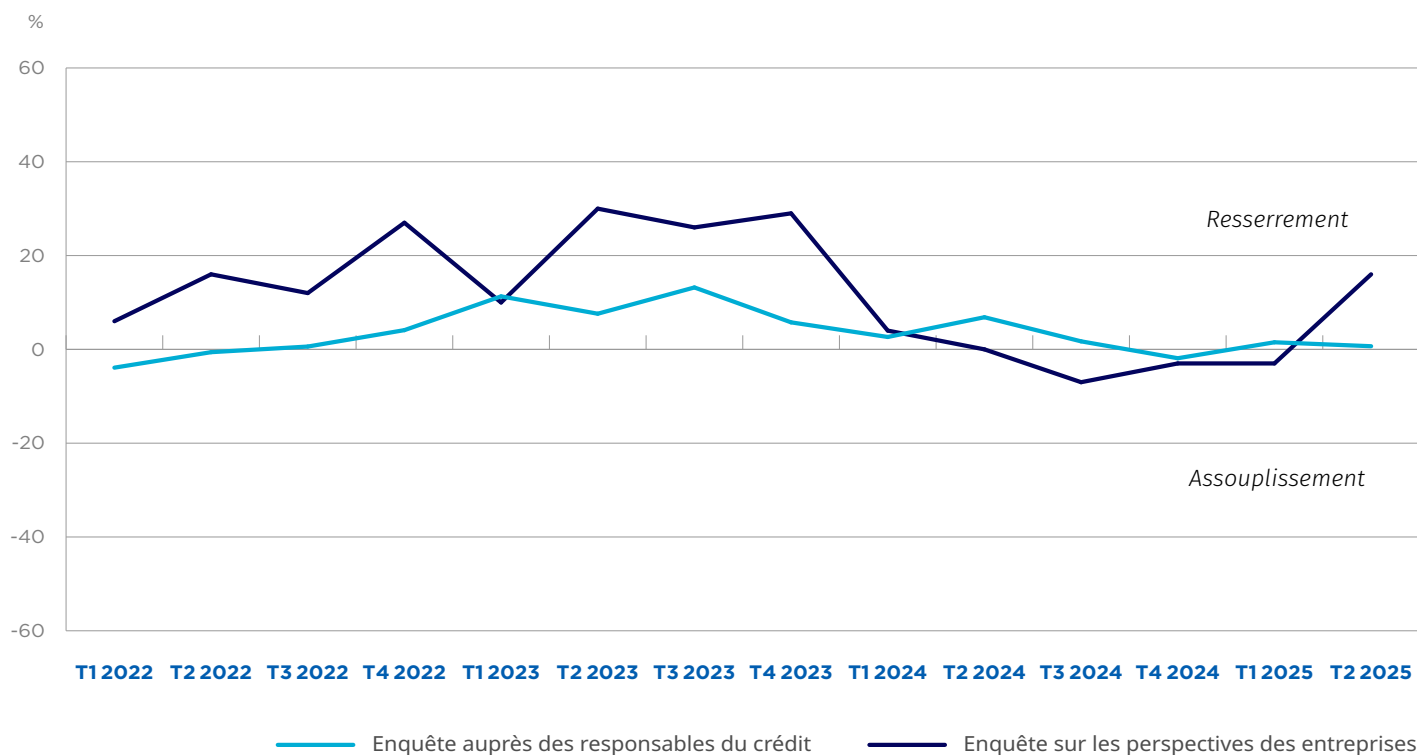


Source : Banque du Canada, Taux d'intérêt effectif hebdomadaire pour les entreprises.

Selon l'*Enquête auprès des responsables du crédit* de la Banque du Canada, les conditions de prêt sont restées légèrement restrictives au cours du premier trimestre de 2025 (figure 3). L'indice de l'enquête a diminué de 1,51 au premier trimestre de 2025 (T1 de 2025) à 0,67 au deuxième trimestre (T2 de 2025), indiquant que l'équilibre des réponses des prêteurs a évolué d'une position modérément restrictive vers des conditions largement neutres.

En revanche, l'*Enquête sur les perspectives des entreprises* a montré un changement notable dans le sentiment. Les emprunteurs ont signalé un assouplissement net des conditions de crédit au T1 de 2025 (indice de -3), suivi d'un resserrement marqué au T2 de 2025 (indice de 16), ce qui suggère que les entreprises ont perçu une détérioration significative des conditions de crédit au cours du deuxième trimestre.

Figure 3 : Conditions de prêt au Canada



Remarque 1 : L'indice de prêt de l'*Enquête auprès des responsables du crédit* montre la différence entre le pourcentage pondéré des institutions financières signalant des conditions de crédit resserrées et le pourcentage pondéré signalant des conditions de crédit assouplies au cours des trois mois précédents, où le poids est basé sur la part de marché pertinente de chaque répondant. L'indice de prêt de l'*Enquête sur les perspectives des entreprises* montre le pourcentage d'entreprises signalant des modalités de prêt resserrées moins le pourcentage signalant des conditions générales assouplies par rapport aux trois mois précédents.

Remarque 2 : Les valeurs positives indiquent un resserrement du crédit. Les valeurs négatives indiquent un assouplissement du crédit.

Sources : Banque du Canada, *Enquête auprès des responsables du crédit*, *Enquête sur les perspectives des entreprises*, et calculs d'ISDE.

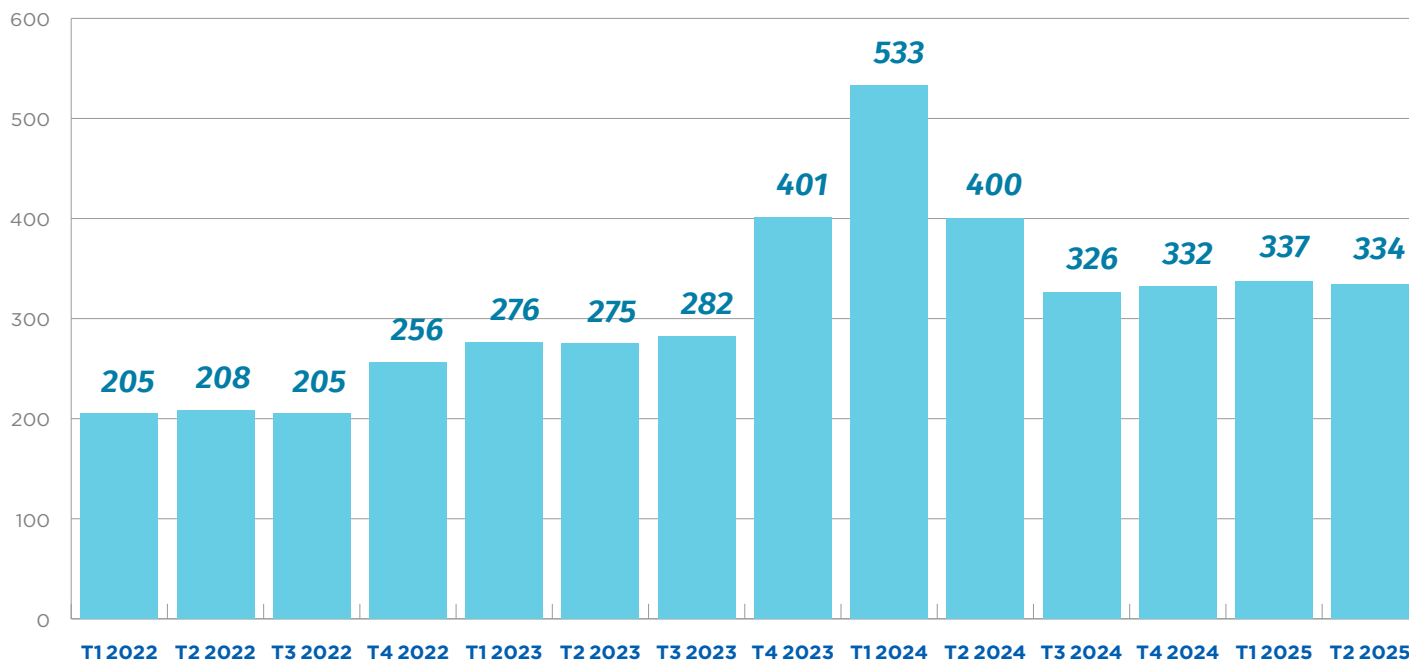
Au S1 de 2025, le nombre moyen de faillites par mois était de 335, soit une augmentation de 1,8 % comparativement à une moyenne mensuelle de 329 au deuxième semestre de 2024 (figure 4)⁷. Après avoir atteint un pic de 373 en avril, le nombre de faillites mensuel a baissé à 327 en juin, demeurant au-dessus de leur niveau moyen le plus bas de 301 en mai, lors du premier semestre de 2025.

La modeste augmentation des faillites s'est produite dans un contexte de conditions macroéconomiques mixtes au début de 2025, y compris des taux d'intérêt plus bas et une forte croissance du PIB au T1, suivis d'un ralentissement marqué au T2 en raison des tarifs américains et de la baisse des exportations⁸.

⁷ Le nombre de faillites au S1 de 2025 était supérieur aux niveaux pré-pandémiques (moyenne de 247 par mois au S1 de 2019).

⁸ Les chiffres de faillite représentent une petite proportion de toutes les fermetures, car ils n'incluent pas les entreprises qui ont mis fin à leurs opérations sans déclarer faillite.

Figure 4 : Nombre moyen de faillites d'entreprises par mois



Sources : Bureau du surintendant des faillites Canada, Statistiques sur l'insolvabilité au Canada; et calculs d'ISDE.

Le tableau 1 montre des données sur les nouveaux prêts tirés de l'*Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises*, en particulier le total des décaissements de prêt répartis selon le type de fournisseur. Du S2 de 2024 au S1 de 2025, les nouveaux prêts consentis par d'autres banques (qui représentaient 14,7 % des nouveaux prêts au T1 de 2025) et les coopératives de crédit et les caisses populaires (qui représentaient 5,3 % des nouveaux prêts au T1 de 2025) ont augmenté de 3,1 % et 2,1 % à 29,4 milliards de dollars et 10,5 milliards de dollars, respectivement.

En revanche, entre le S2 de 2024 et le S1 de 2025, les nouveaux prêts consentis par les compagnies d'assurance et les gestionnaires de portefeuille (qui représentent 3,2 % des nouveaux prêts au S2 de 2024), d'autres institutions financières (qui représentent 6,9 % des nouveaux prêts au S2 de 2024) et les banques canadiennes (qui représentent 70 % des nouveaux prêts au Canada au S2 de 2024) ont baissé de 16,1 %, 4,2 % et 2 % à 6,3 milliards de dollars, à 13,8 milliards de dollars et à 139,9 milliards de dollars, respectivement.

Tableau 1 : Valeur des décaissements (en milliards de dollars) pour toutes les entreprises, selon le type de fournisseur

Type de fournisseur	2022		2023		2024		2025
	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1
Banques canadiennes	105,6	112,0	117,6	115,4	140,7	142,8	139,9
Autres banques	34,7	37,0	33,6	36,6	30,2	28,5	29,4
Coopératives de crédit, caisses populaires	15,0	15,6	16,1	10,5	8,9	10,3	10,5
Sociétés de financement	16,6	16,1	15,0	15,6	14,7	14,4	13,8
Compagnies d'assurance et gestionnaires de portefeuille	4,4	4,3	4,5	6,0	5,2	7,5	6,3
Tous les fournisseurs	176,3	185,0	186,8	184,0	199,7	203,2	200,0

Remarque : Les autres banques comprennent des banques étrangères, des sociétés de fiducie et toutes les autres institutions acceptant des dépôts, à l'exception des coopératives de crédit et des caisses populaires, qui ont leur propre catégorie.

Source : Statistique Canada, Tableau : 33-10-0013-01 — Encours de crédit commercial, selon le genre de fournisseur et le niveau d'autorisation.

Conditions de prêt par niveau d'autorisation de prêt

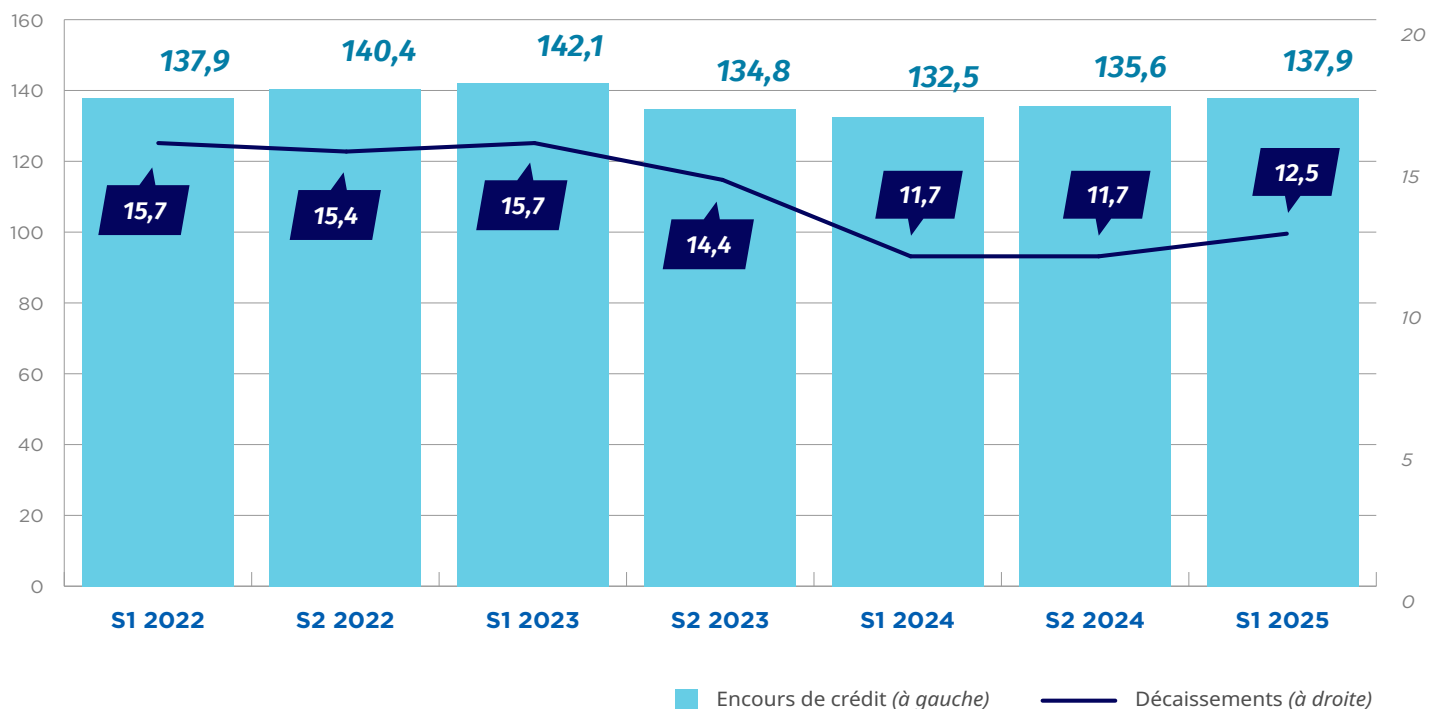
Les résultats de l'*Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises* indiquent que la valeur du crédit commercial déboursé (figures 5a à 5c) aux petits emprunteurs (ceux dont le montant autorisé de prêt est inférieur à 1 million de dollars) et aux emprunteurs moyens (ceux dont le montant autorisé de prêt est de 1 million de dollars ou plus, mais inférieur à 5 millions de dollars) a augmenté de 6,9 % et de 12,7 % à 12,5 milliards de dollars et à 25,1 milliards de dollars, respectivement, du S2 de 2024 au S1 de 2025. En revanche, les nouveaux prêts aux grands emprunteurs (ceux dont le montant autorisé de prêt est de 5 millions de dollars ou plus) ont diminué de 4,3 % à 162,4 milliards de dollars. Dans l'ensemble, la valeur de l'encours de crédit pour les petits, moyens et grands emprunteurs a augmenté de 1,7 %, de 3,2 % et de 2,1 % par rapport au niveau du S2 de 2024, atteignant respectivement 137,9 milliards de dollars, 217,2 milliards de dollars et 1037,9 milliards de dollars.

Les lecteurs doivent noter une révision significative de la valeur de l'encours de crédit pour le S2 de 2024 selon le montant de prêt autorisé. Dans la publication initiale des données du S2 de 2024, l'augmentation significative de l'encours de crédit pour les petits emprunteurs par rapport au S1 de 2024 était principalement due à un changement dans la méthodologie de déclaration d'un répondant clé, ce qui a affecté les chiffres à tous les niveaux d'autorisation⁹. Dans la publication du S1 de 2025 de l'*Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises*, les données du S2 de 2024 ont été révisées, corrigeant ainsi cette rupture dans la déclaration. En conséquence, les comparaisons d'une période à l'autre entre le S2 de 2024 et le S1 de 2025 reflètent désormais mieux les changements réels dans l'encours de crédit par autorisation de prêt, plutôt que les variations causées par des changements dans les méthodes de déclaration.

Étant donné le changement dans la méthode de déclaration mentionné ci-dessus, les différences dans l'encours de crédit par niveau d'autorisation de prêt entre le S1 de 2024 et le S2 de 2024 devraient toujours être considérées comme étant partiellement attribuables à la nouvelle méthode de déclaration plutôt qu'à des changements réels dans l'encours de crédit. Par conséquent, les changements indiqués aux figures 5a, 5b et 5c pour cette période doivent être interprétés avec prudence.

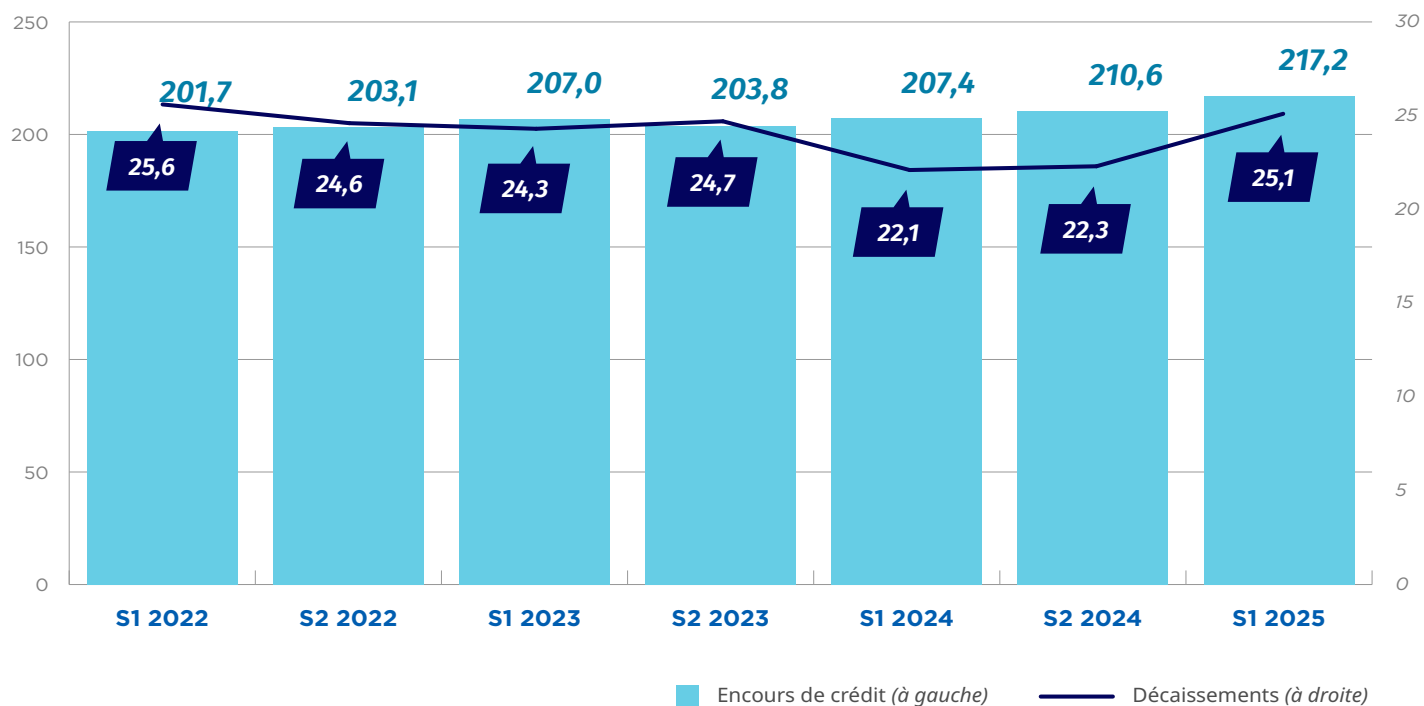
⁹ Auparavant, le répondant clé regroupait en un seul prêt plusieurs prêts octroyés au même emprunteur, ce qui entraînait des valeurs de prêts supérieures et un nombre réduit de prêts pour les emprunteurs ayant plus d'un prêt. À partir du S1 de 2024, ce répondant a commencé à déclarer chaque prêt séparément pour les emprunteurs ayant plus d'un prêt. Ce changement dans la méthode de déclaration a effectivement causé une rupture dans la série chronologique de la valeur de l'encours de crédit par niveau d'autorisation de prêt entre le S1 de 2024 et le S2 de 2024. Les révisions apportées pour le S2 de 2024 ont réduit l'impact de ce changement, qui était principalement attribuable à la nouvelle méthode de déclaration. Cette approche révisée, qui s'aligne mieux sur les pratiques commerciales des répondants, sera maintenue dans les prochains rapports.

Figure 5a : Valeur de l'encours de crédit et des décaissements (en milliards de dollars), petits emprunteurs



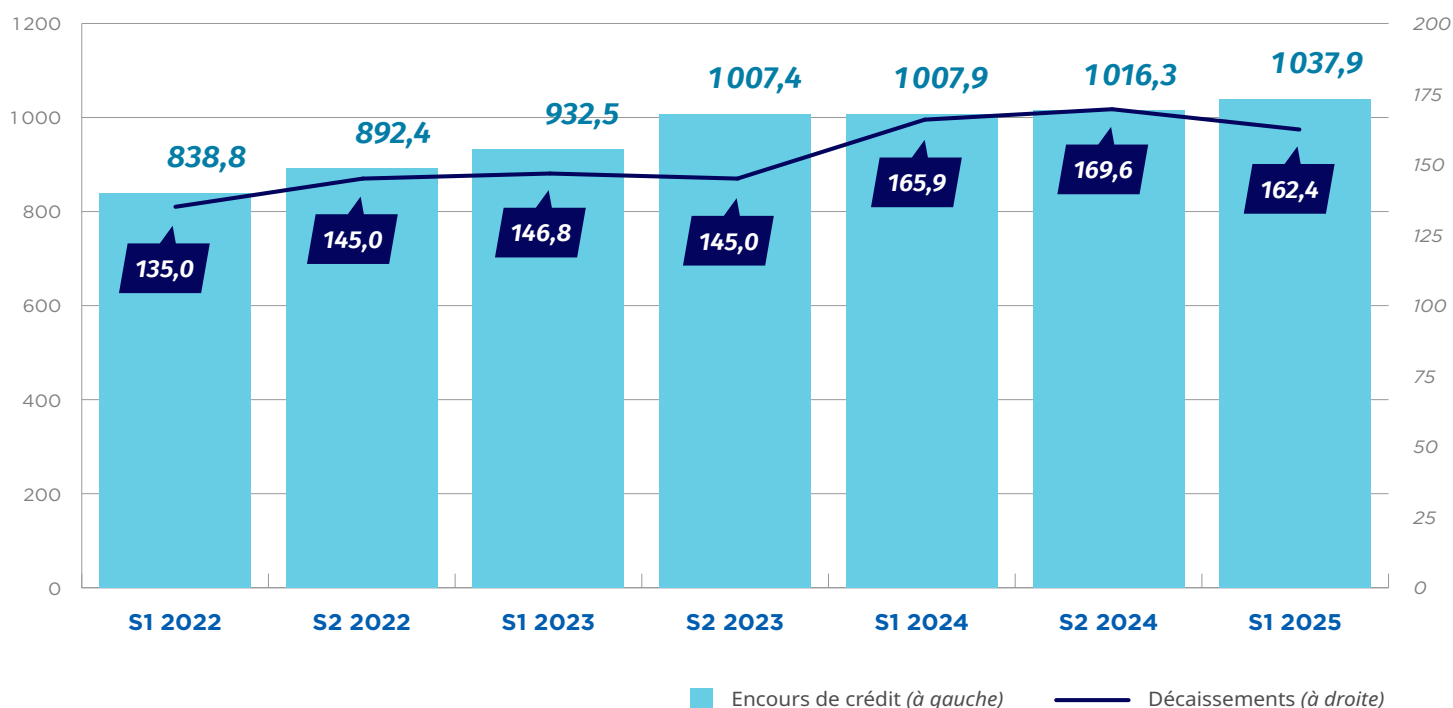
Source : Statistique Canada, Tableau : 33-10-0013-01 — Encours de crédit commercial, selon le genre de fournisseur et le niveau d'autorisation.

Figure 5b : Valeur de l'encours de crédit et des décaissements (en milliards de dollars), emprunteurs moyens



Source : Statistique Canada, Tableau : 33-10-0013-01 — Encours de crédit commercial, selon le genre de fournisseur et le niveau d'autorisation.

Figure 5c : Valeur de l'encours de crédit et des décaissements (en milliards de dollars), grands emprunteurs



Source : Statistique Canada, Tableau : 33-10-0013-01 — Encours de crédit commercial, selon le genre de fournisseur et le niveau d'autorisation.

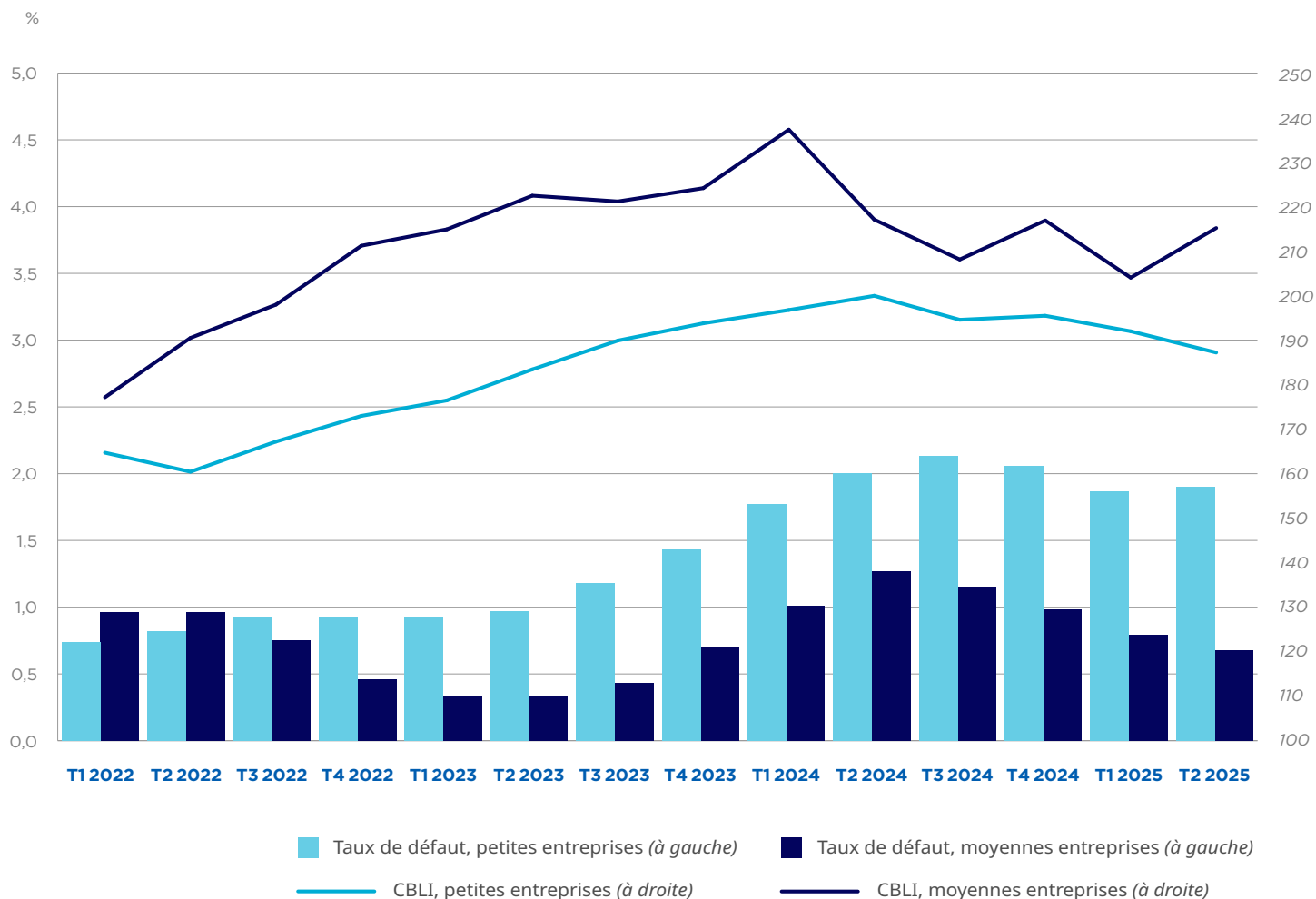
Les données du Canadian Business Lending Index (CBLI) de PayNet indiquent que les nouveaux prêts aux petites entreprises ont diminué à la fois au T1 et au T2 de 2025 (figure 6)¹⁰. Pour les moyennes entreprises, le prêt a diminué au début du S1 de 2025, mais a rebondi au T2 de 2025, revenant légèrement au-dessus des niveaux du T4 de 2024.

Selon les données de PayNet, les défauts de paiement par les moyennes entreprises ont diminué au cours du S1 de 2025 par rapport au S2 de 2024, tandis que les défauts de paiement des prêts par les petites entreprises ont chuté au T1 de 2025, suivis d'une légère augmentation au T2 de 2025.

Bien que le CBLI de PayNet représente une source utile pour mesurer le financement des entreprises, les comparaisons directes entre le CBLI et l'Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises devraient être limitées en raison des différences méthodologiques.

¹⁰ Le CBLI est une mesure du volume des nouveaux prêts commerciaux et des baux accordés aux petites et moyennes entreprises. Le CBLI utilise une définition précise des petites et moyennes entreprises. La classification de la taille de l'emprunteur est basée sur le crédit élevé (C/É) le plus récent, défini comme le solde total le plus élevé en cours dans la base de données de PayNet pour un emprunteur donné. Les petits emprunteurs sont ceux ayant un C/É de moins de 4,6 millions de dollars et les emprunteurs moyens sont ceux ayant un C/É de plus de 4,6 millions de dollars, mais de moins de 21 millions de dollars.

Figure 6 : Taux de défaut de paiement (pourcentage) et Indice de prêt aux entreprises canadiennes (CBLI) pour les petites et moyennes entreprises



Remarque 1 : Les défauts sont totalisés pour chaque trimestre et sont divisés par le solde moyen courant en souffrance pour le trimestre. Le résultat est ensuite annualisé. Le CBLI est calculé en fonction du pourcentage de changement dans les nouveaux prêts admissibles entre le trimestre précédent et le trimestre actuel, pondéré en dollars, en tenant compte des prêteurs admissibles pour lesquels des données existent dans les deux trimestres. Il est ensuite présenté sous forme d'indice absolu indexé de sorte que le T4 de 2007 égale 100.

Remarque 2 : Comme les données de Paynet sont mises à jour rétroactivement, il peut y avoir des différences entre les chiffres présentés dans le présent rapport et ceux des rapports antérieurs pour les mêmes périodes.

Source : PayNet Inc., *Canadian Business Lending Index*, 2025.

Conditions de prêt selon le secteur

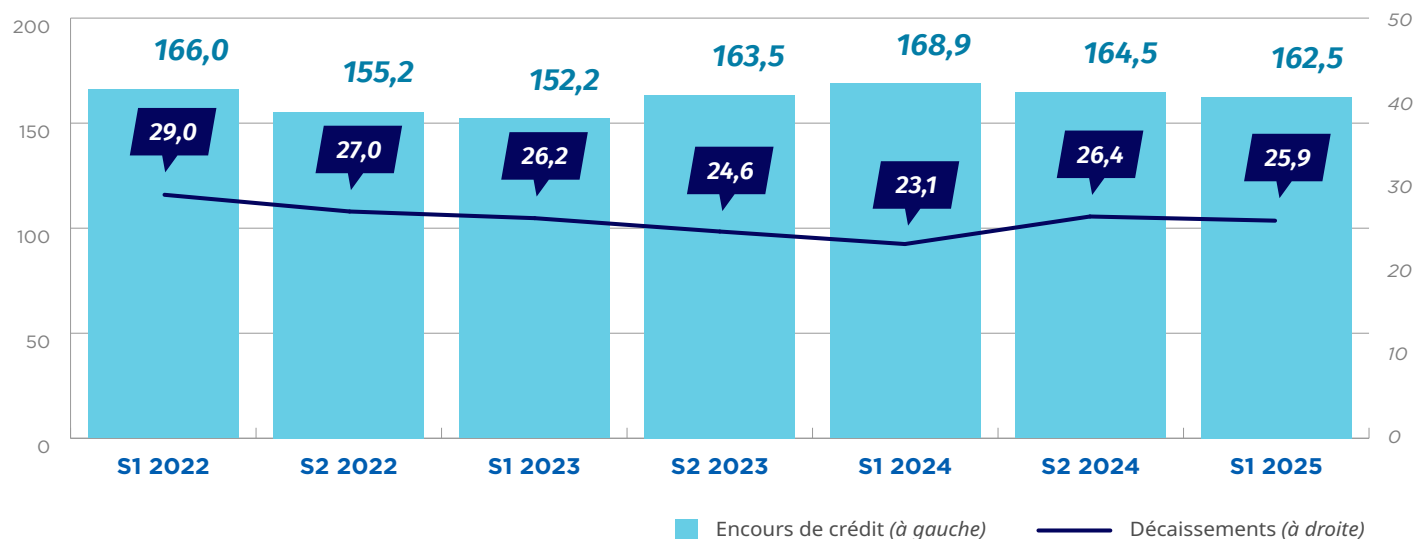
Les résultats¹¹ de l'Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises indiquent des différences sectorielles substantielles dans la valeur des décaissements de crédit commercial au cours du S1 de 2025 (figures 7a à 7h).

Du S1 de 2024 au S2 de 2025, les nouveaux prêts ont augmenté dans les secteurs de la fabrication (4,7 %, 24,5 milliards de dollars), d'autres industries (4 %, 41,7 milliards de dollars) et de la construction (3,7 %, 21,1 milliards de dollars). En revanche, les nouveaux prêts aux entreprises ont diminué dans les secteurs du transport et de l'entreposage (-20,6 %, 9,9 milliards de dollars) et de l'hébergement et de la restauration (-19,7 %, 4,4 milliards de dollars), des services professionnels, scientifiques et techniques (-11,6 %, 4,8 milliards de dollars), du commerce de gros et de détail (-2,4 %, 19,3 milliards de dollars) et du secteur primaire¹² (-1,9 %, 25,9 milliards de dollars).

Selon le CBLI de PayNet, les activités de prêts des entreprises ont augmenté du S2 de 2024 au S1 de 2025 dans plusieurs secteurs, notamment la fabrication (-20,7 %), les autres industries (-7,8 %) et la construction (-4,6 %), et le secteur primaire (-1,2 %).

À l'inverse, le CBLI montre une augmentation des prêts entre le S2 de 2024 et le S1 de 2025 dans les secteurs de l'hébergement et des services de restauration (5,8 %), des services professionnels, scientifiques et techniques (2 %) et du commerce de gros et de détail (0,5 %). Le nouveau prêt dans le secteur du transport et de l'entreposage (0,1 %) est resté à peu près inchangé pendant cette période¹³.

Figure 7a : Canadian Business Lending Index pour les PME et valeur des décaissements (en milliards de dollars), secteur primaire



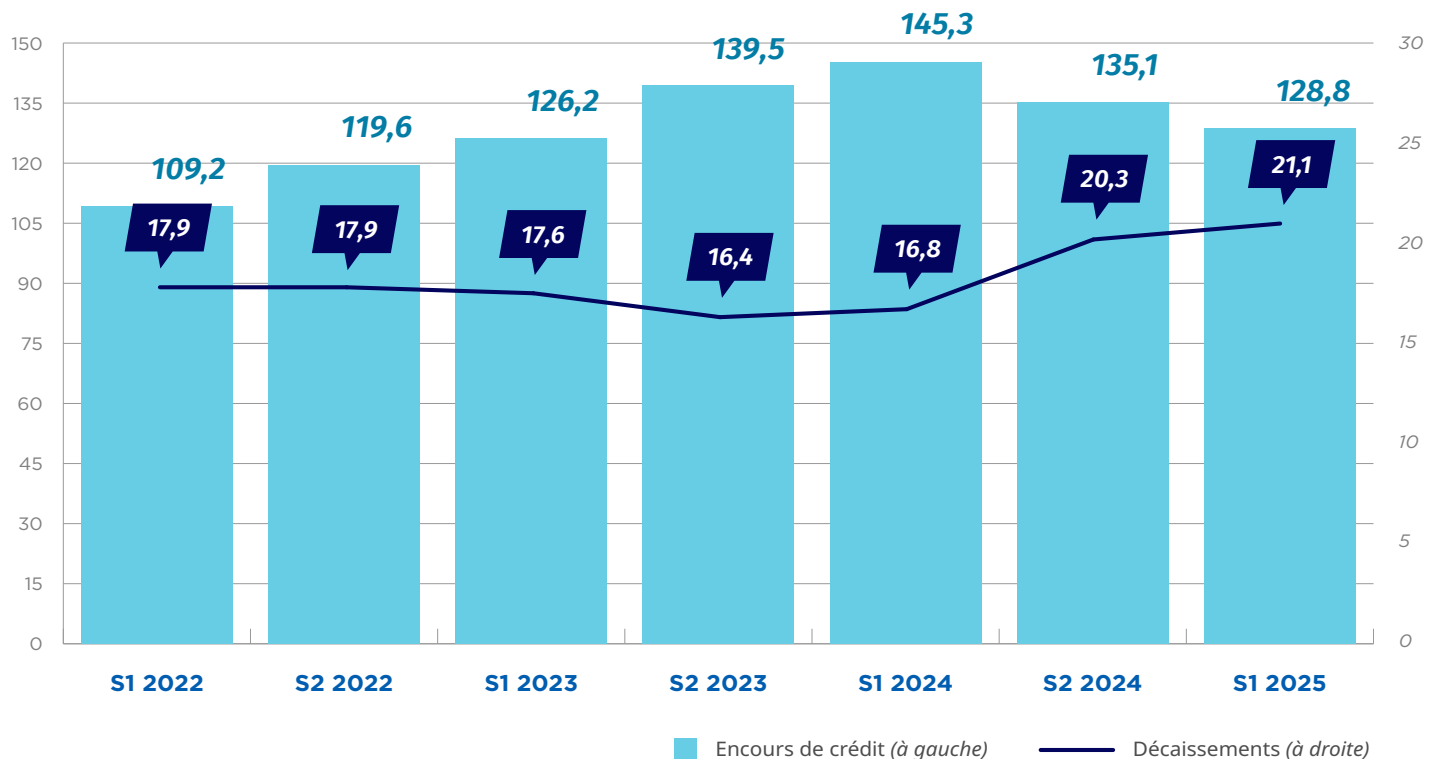
Sources : PayNet Inc., *Canadian Business Lending Index*, 2025, et Statistique Canada, Tableau 33-10-0014-01 — Encours de crédit commercial, selon le genre de fournisseur et le niveau d'autorisation.

¹¹ Les décaissements pour les secteurs de la finance et des assurances, ainsi que pour les industries de l'immobilier, de la location et de location à bail, n'apparaissent pas dans les figures 7a à 7h. Ces secteurs sont des secteurs d'emprunt majeurs dans lesquels les décaissements ont diminué de 20,2 % dans le secteur de la finance et des assurances et ont augmenté de 8,6 % dans les secteurs de l'immobilier, de la location et de la location à bail, entre le S2 de 2024 et le S1 2025.

¹² Le secteur primaire est composé d'industries qui extraient ou récoltent des ressources naturelles, y compris l'agriculture, la foresterie, la pêche et la chasse, ainsi que l'extraction minière, l'exploitation de carrières et l'extraction de pétrole et de gaz.

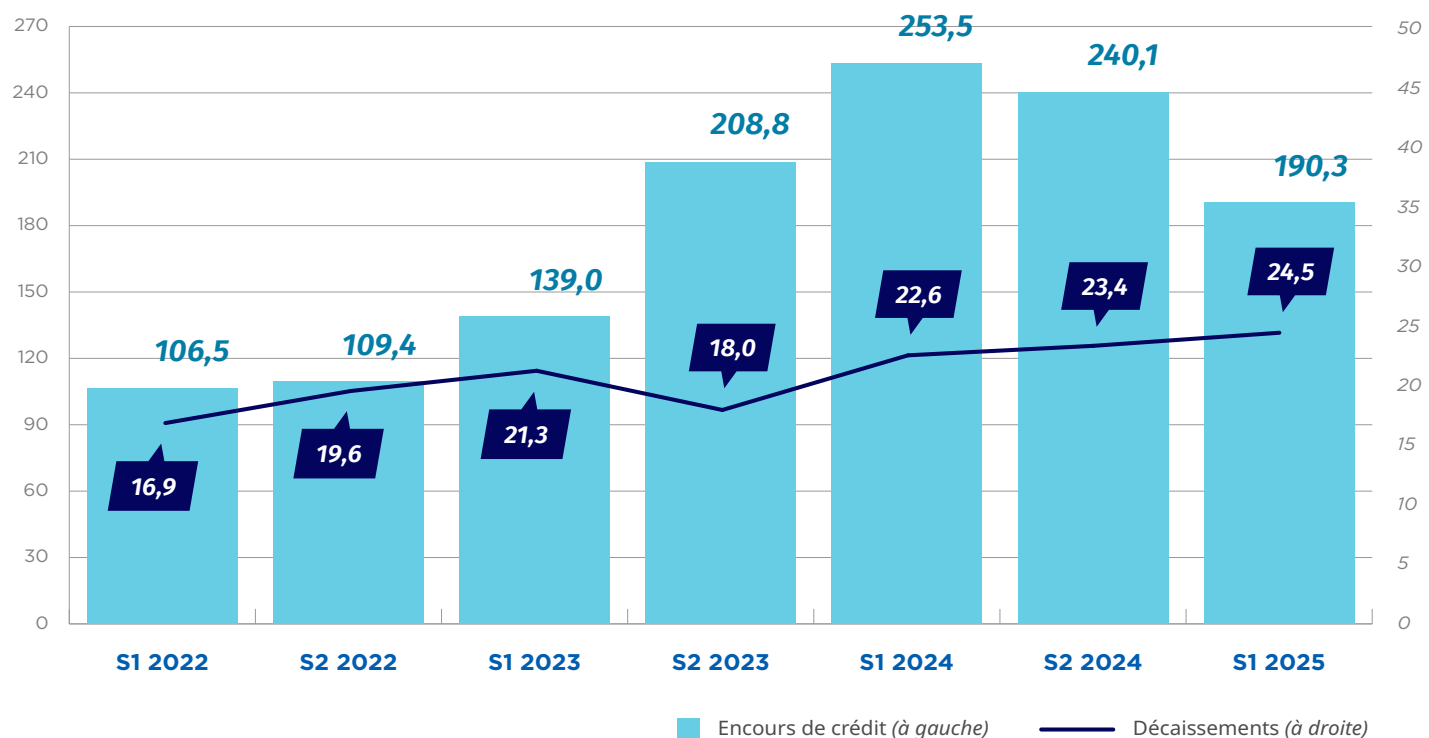
¹³ Comme mentionné ci-dessus, les comparaisons directes entre le CBLI et l'Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises devraient être limitées en raison des différences méthodologiques.

Figure 7b : Canadian Business Lending Index pour les PME et valeur des décaissements (en milliards de dollars), secteur de la construction



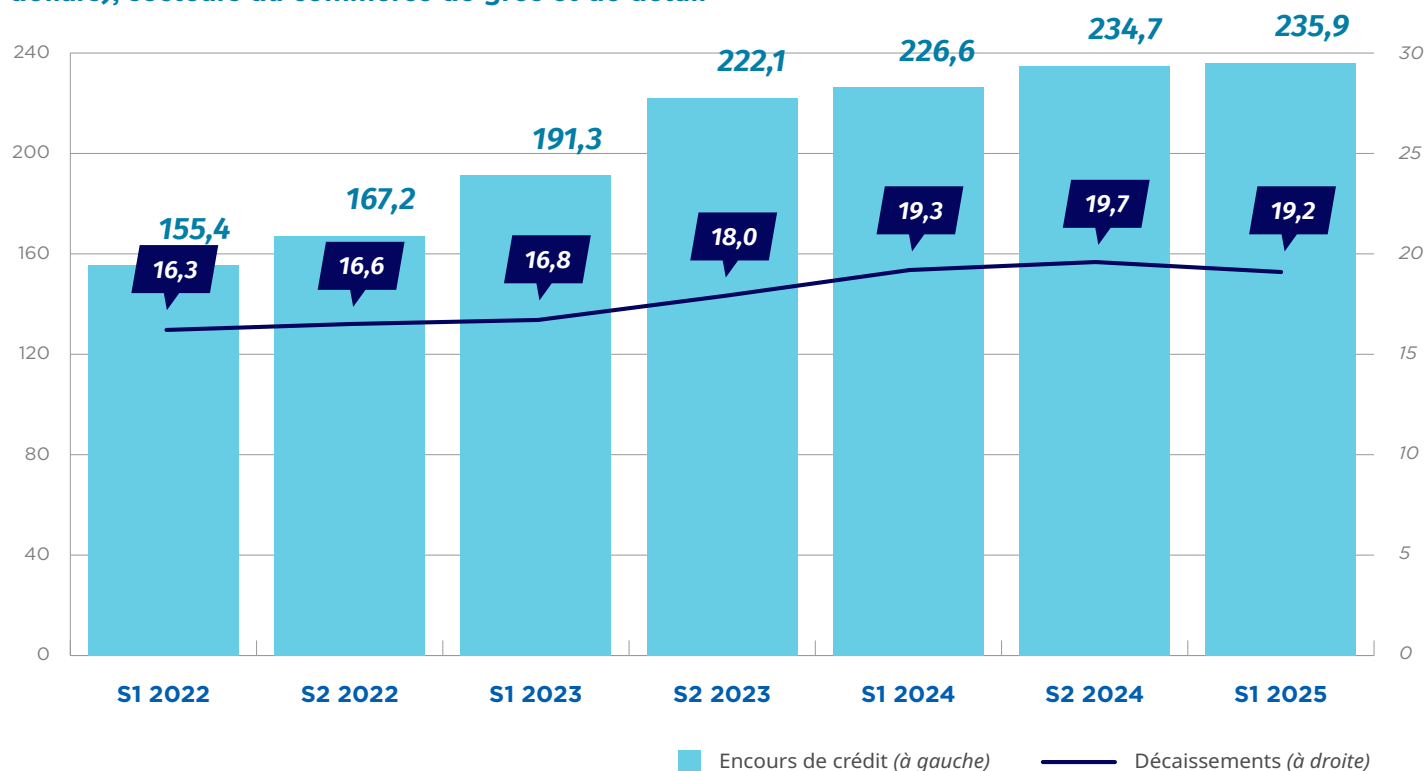
Sources : PayNet Inc., *Canadian Business Lending Index*, 2025; et Statistique Canada, Tableau 33-10-0014-01 — Encours de crédit commercial, selon le genre de fournisseur et le niveau d'autorisation.

Figure 7c : Canadian Business Lending Index pour les PME et valeur des décaissements (en milliards de dollars), secteur manufacturier



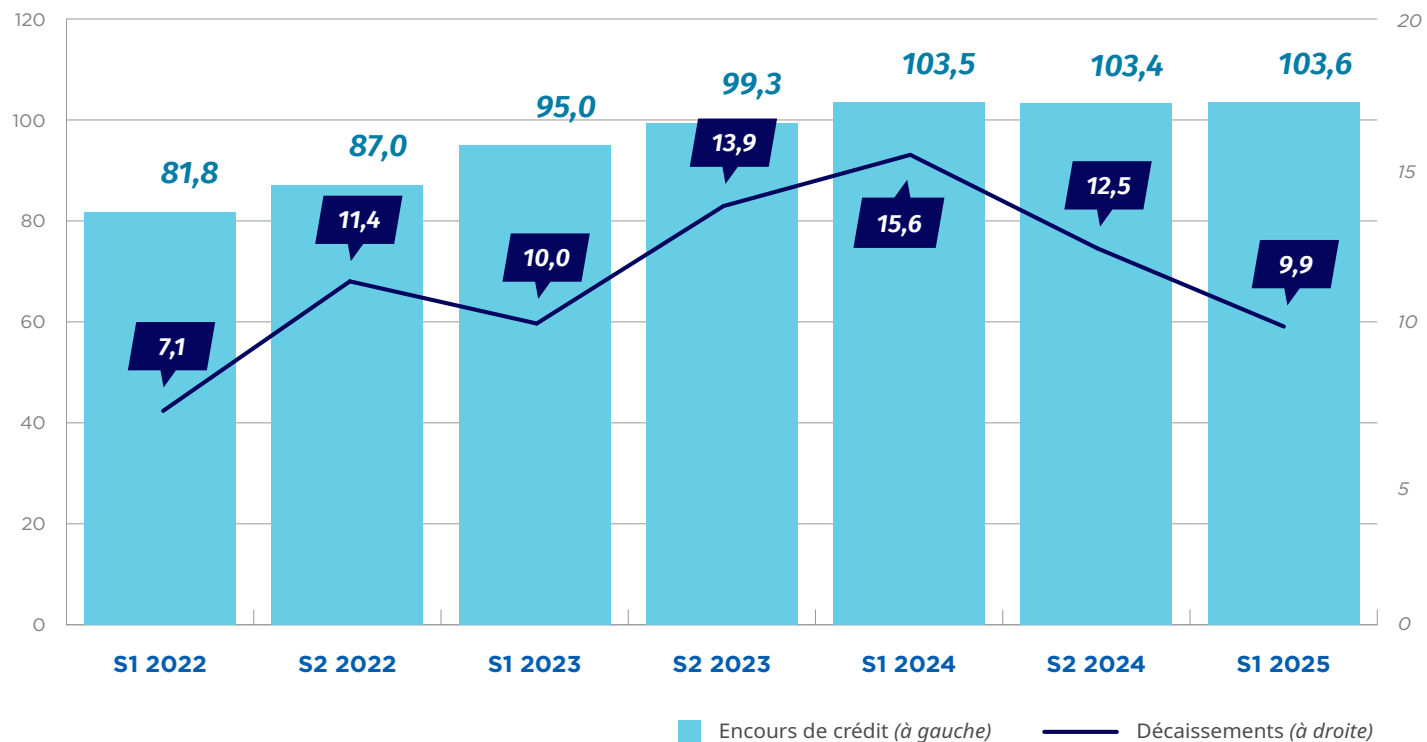
Sources : PayNet Inc., *Canadian Business Lending Index*, 2025; et Statistique Canada, Tableau 33-10-0014-01 — Encours de crédit commercial, selon le genre de fournisseur et le niveau d'autorisation.

Figure 7d : Canadian Business Lending Index pour les PME et valeur des décaissements (en milliards de dollars), secteurs du commerce de gros et de détail



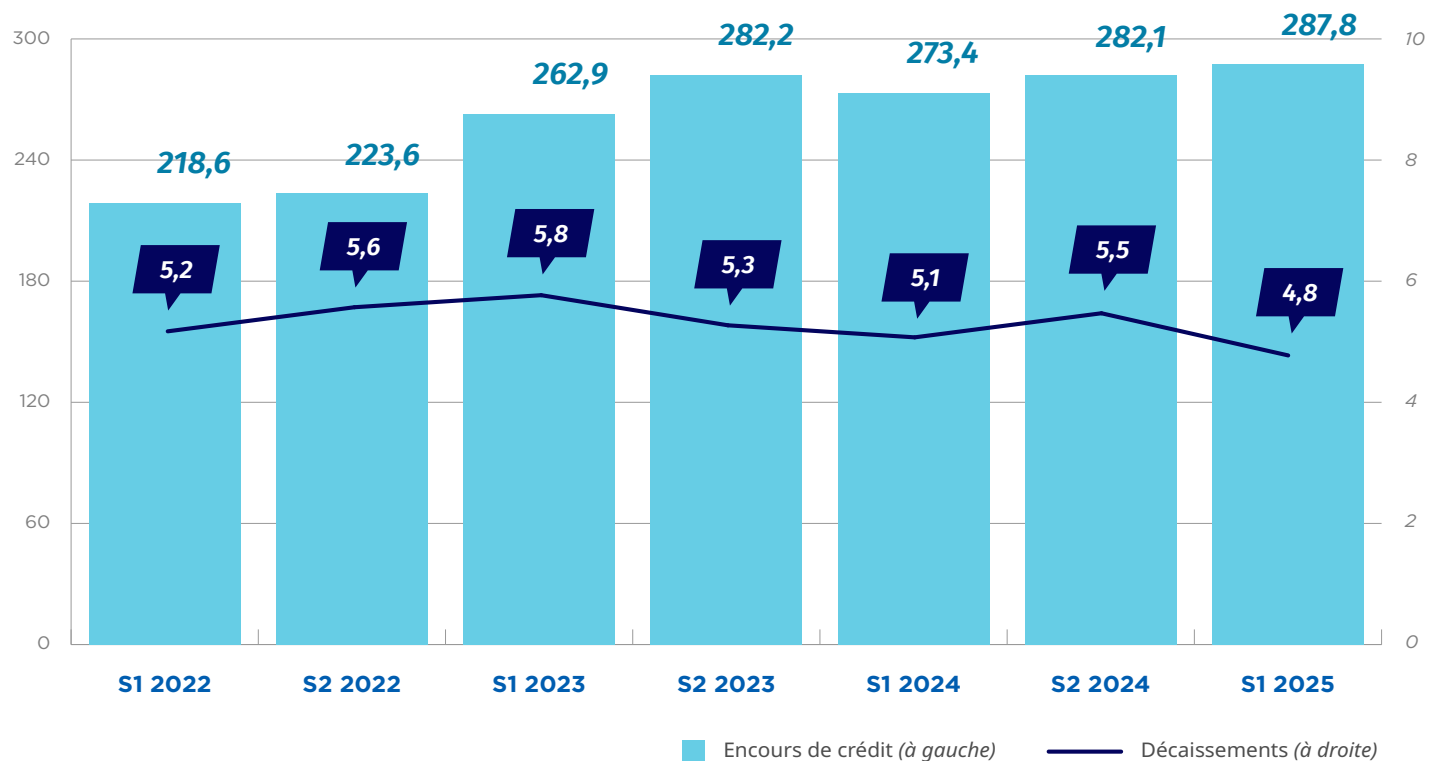
Sources : PayNet Inc., *Canadian Business Lending Index*, 2025; et Statistique Canada, Tableau 33-10-0014-01 — Encours de crédit commercial, selon le genre de fournisseur et le niveau d'autorisation.

Figure 7e : Canadian Business Lending Index pour les PME et valeur du crédit distribué (en milliards de dollars), secteur du transport et entreposage



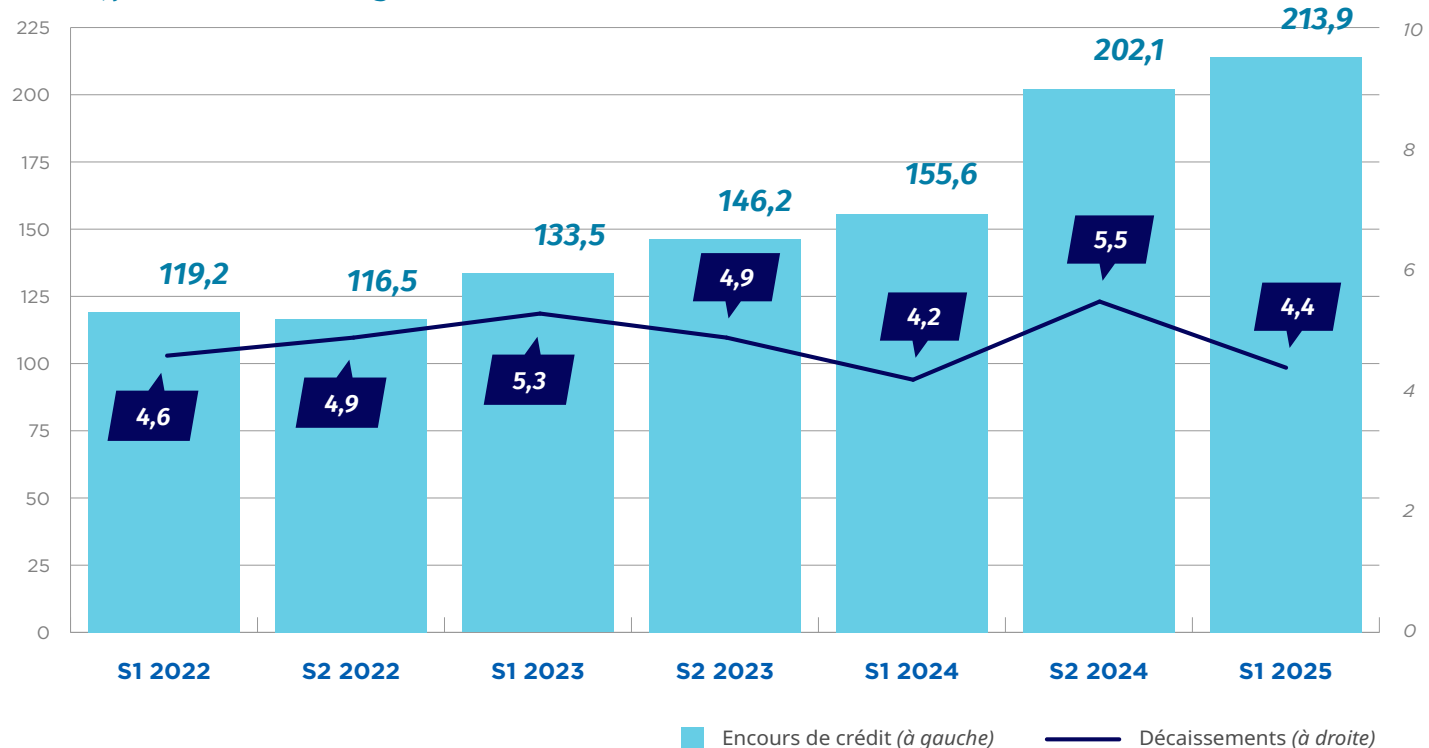
Sources : PayNet Inc., *Canadian Business Lending Index*, 2025; et Statistique Canada, Tableau 33-10-0014-01 — Encours de crédit commercial, selon le genre de fournisseur et le niveau d'autorisation.

Figure 7f : Canadian Business Lending Index pour les PME et valeur du crédit distribué (en milliards de dollars), secteur des services professionnels, scientifiques et techniques



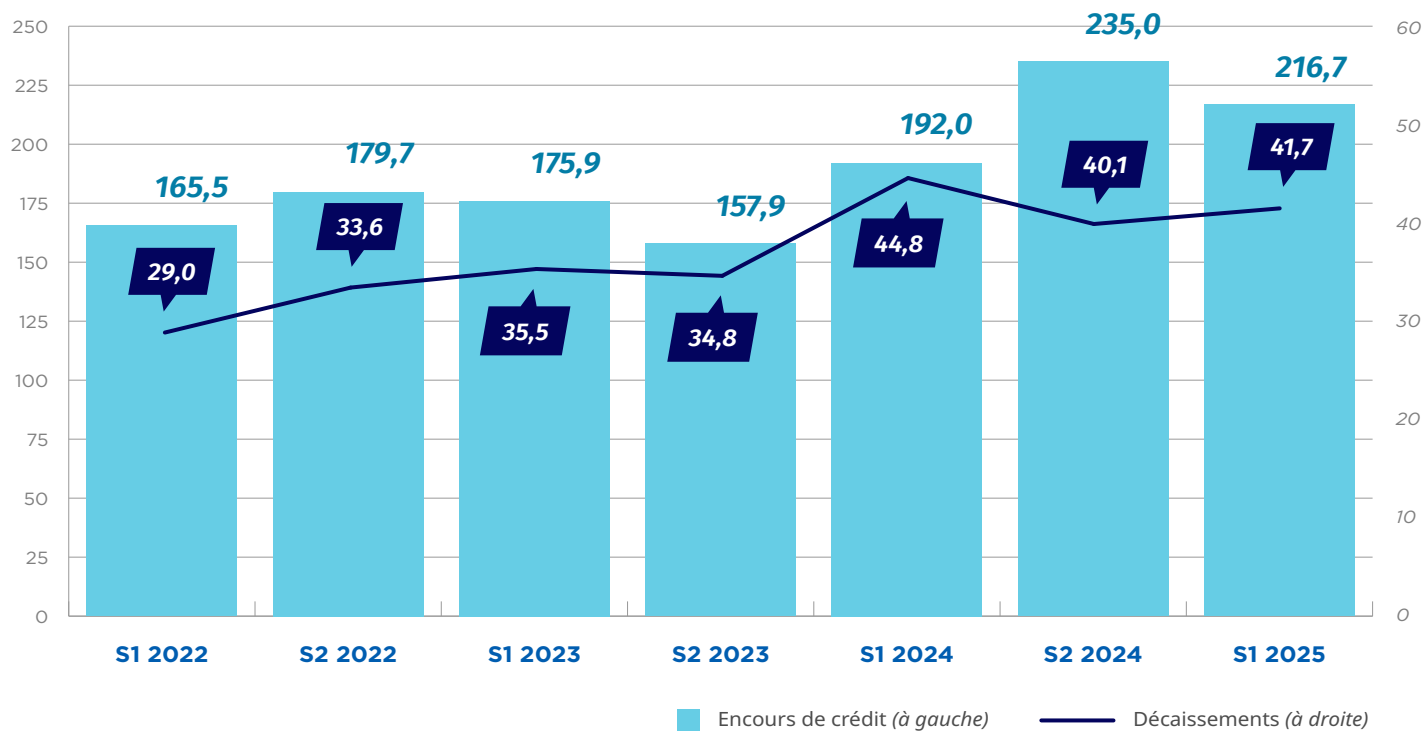
Sources : PayNet Inc., *Canadian Business Lending Index*, 2025; et Statistique Canada, Tableau 33-10-0014-01 — Encours de crédit commercial, selon le genre de fournisseur et le niveau d'autorisation.

Figure 7g : Canadian Business Lending Index des PME et valeur du crédit distribué (en milliards de dollars), secteur de l'hébergement et de la restauration



Sources : PayNet Inc., *Canadian Business Lending Index*, 2025; et Statistique Canada, Tableau 33-10-0014-01 — Encours de crédit commercial, selon le genre de fournisseur et le niveau d'autorisation.

Figure 7h : Canadian Business Lending Index pour les PME et valeur du crédit distribué (en milliards de dollars), secteur des autres industries



Remarque : La valeur du crédit accordé aux entreprises dans les secteurs de la finance, des assurances, de l'immobilier et de la location a été exclue des « autres industries ».

Sources : PayNet Inc., *Canadian Business Lending Index*, 2025; et Statistique Canada, Tableau 33-10-0014-01 — Encours de crédit commercial, selon le genre de fournisseur et le niveau d'autorisation.

À propos des sources principales

L'*Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises* vise à améliorer la disponibilité de l'information sur le financement des entreprises au Canada. Cette enquête collecte des données auprès de 120 grands fournisseurs de services de financement, y compris des banques canadiennes, des coopératives de crédit et des caisses populaires, qui sont responsables de plus de 90 % des prêts aux entreprises au Canada.

L'*Enquête auprès des responsables du crédit* de la Banque du Canada sert à recueillir des renseignements sur les pratiques des grandes institutions financières canadiennes en matière de prêt aux entreprises. Plus particulièrement, l'enquête permet d'obtenir de l'information sur les perspectives des répondants concernant la composante tarifaire et non tarifaire des prêts aux entreprises, ainsi que sur des questions d'actualité qui intéressent la Banque du Canada. L'enquête, trimestrielle, est réalisée vers la fin du trimestre pour lequel les résultats sont présentés.

L'*Enquête sur les perspectives des entreprises* de la Banque du Canada fait la synthèse de l'information recueillie dans le cadre d'entrevues réalisées par le personnel des bureaux régionaux de la Banque auprès des responsables d'une centaine d'entreprises, choisies en fonction de la composition du produit intérieur brut du Canada. L'enquête permet à la Banque de connaître l'opinion de ces entreprises sur des sujets d'intérêt particulier (comme la demande et les pressions exercées sur la capacité de production) ainsi que sur l'évolution future de l'activité économique.

Le *Canadian Business Lending Index* (en anglais seulement) de PayNet se fonde sur la base de données privée de PayNet. Cette base de données sur les prêts et les baux d'entreprises est mise à jour hebdomadairement et contient à ce jour des renseignements sur plus d'un million de contrats d'une valeur dépassant les 102 milliards de dollars.